

Ala Manolachi , directeur du Collège National de Médecine et Pharmacie

**Lilia Cucieru , chef de la Chaire de Pédiatrie,
Collège National de Médecine et Pharmacie**

**Tamara Turcanu , chef de la section de „ Maladies Respiratoires Critiques”
Hôpital Clinique pour les Enfants no. 1 Chisinau, Moldavie.**

Professeur du Collège National de Médecine et Pharmacie

La situation des infirmières en Moldavie

Dans la République de Moldova l'enseignement des cadres médicaux avec des études moyennes de spécialité (infirmières et dentistes) s'effectuent dans 6 (six) Collèges Nationales de Médecine et Pharmacie. Chaque Institution d'Enseignement est accréditée chaque 5 (cinq) années par la Commission d'Accréditation, pour recevoir le certificat d'accréditation et le permis de continuer l'activité.

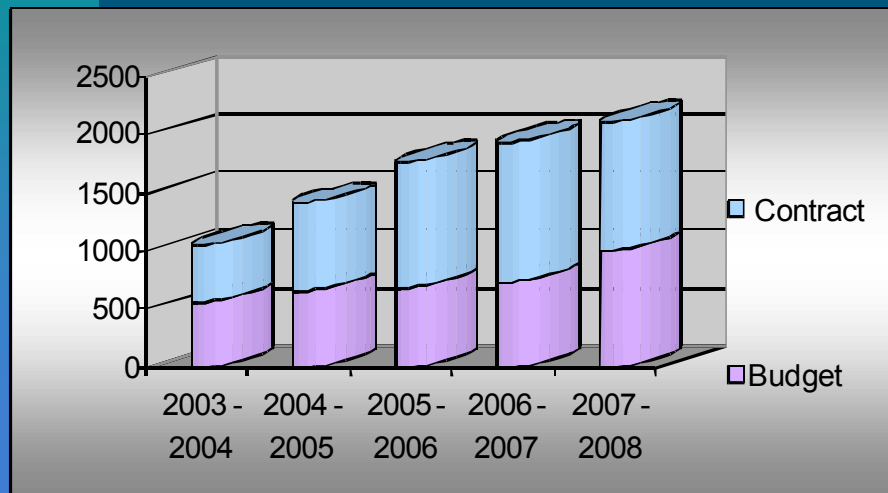
L'enseignement Médical dans la République de Moldova n'adhère pas à la Convention de la Bologne.

Cinq d'entre eux sont sur le territoire de la République de Moldova et un dans la Région de la Transnistrie. L'enseignement des étudiants se fait en deux langues : langue roumaine et langue russe (pour les communicateurs de la langue russe et pour les citoyens de la République Autonome Gagauzia).

L'admission dans les institutions d'enseignement a lieu par un concours (de déposer une demande d'inscription pour les études et la note moyenne du certificat de promotion). Sont admis les élèves avec des études gymnasiales, à qui on donne des instructions dans le Collège pendant 5(cinq) années, ou ceux qui ont déjà des études lycéennes à qui on donne des instructions pendant 3(trios) années, accumulant à la fin des études 4600 des heures académiques d'enseignement.

L'enseignement s'effectue tant d'argent du budget que et par l'acquittement des étudiants des études : 3500 lei (environ 286\$) annuel, et 8000 lei (environ 655\$) pour les études de dentiste.

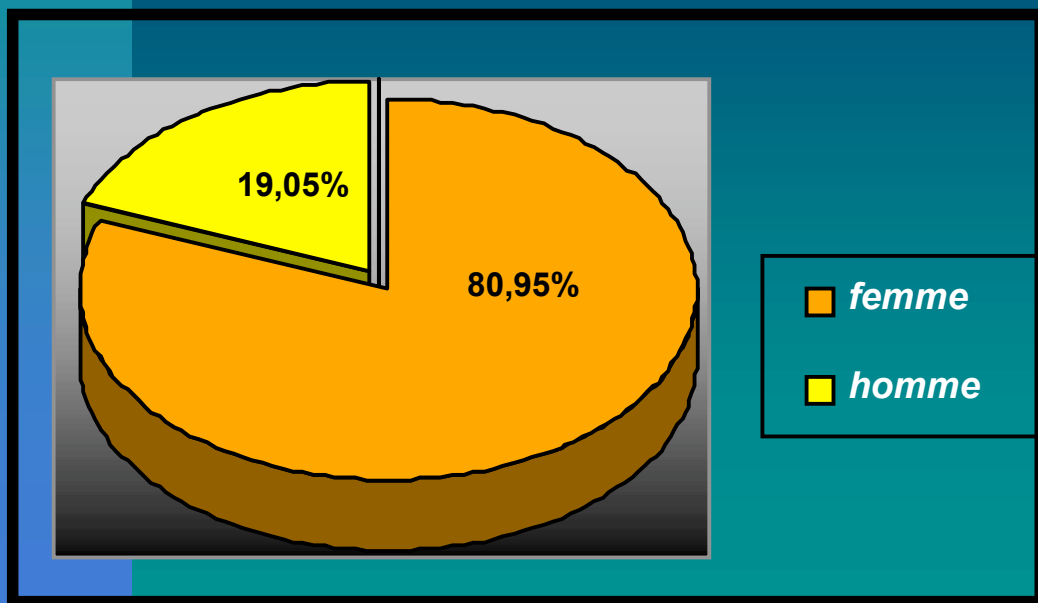
Le nombre des élèves admis pendant les années des études, spécialités et qualifications



90% des infirmières, qui activent dans les Institution de Santé en Moldavie sont de genre féminin.

La pondération des étudiants de genre féminin admis dans les Collèges Médicales est approximativement de 3 :1

La pondération du pourcentage des élèves



Le procès d'enseignement dans les Collèges Médicales de Moldova

Les Collèges de Médecine du Pays activent en base du :

- Statu du Collège
- Règlement d'organisation et de développement du procès éducationnel
- Règlement de l'enseignement pratique
- Règlement d'activité du Conseil professionnel
- Règlement d'activité du Conseil administratif
- Règlement d'activité du Conseil méthodique
- Règlement d'activité de la Section d'Enseignement et d'Éducation
- Règlement d'activité de la Chaire

La majorité des étudiants avec des études moyennes médicales sont instruits au Collège National de Médecine et Pharmacie du Chisinau, où j'active en qualité de professeur à la Chaire de Pédiatrie.

Poursuite est exposé le procès d'enseignement dans le Collège National de Médecine et Pharmacie du Chisinau, Centre Méthodique pour tous les Collèges du Pays, où j'active par cumul, comme professeur à la Chaire de Pédiatrie qui est identique dans toute la Pays.

Dans le Collège National de Médecine et Pharmacie s'enseignent des spécialistes avec des études moyennes médicales dans les spécialités suivantes :

La médecine générale avec qualifications :

- Agent sanitaire
- Infirmier
- Assistent sanitaire épidémiologique
- Accoucheuse, Agent sanitaire, Assistent

Pharmacie avec qualification:

- Assistent pharmacien

Stomatologie avec qualification:

- Technicien dentaire

Collège National de Médecine et Pharmacie pendant 60 années d'existence a instruit 22 mille des spécialistes avec des études moyennes dans la médecine et pharmacie :

Le problème sur lequel l'Institution a axé toutes les formes d'activité est :

- La modernisation de l'enseignement dans le Collège par l'arrangement aux standards éducationnelles mondiales, ce qui présuppose :
- La synchronisation du procès d'enseignement dans le Collège à l'enseignement médicale progressif européenne.
- La modernisation d'ensemble des techniques managerielles dans l'organisation et développement du procès d'enseignement plus flexible.

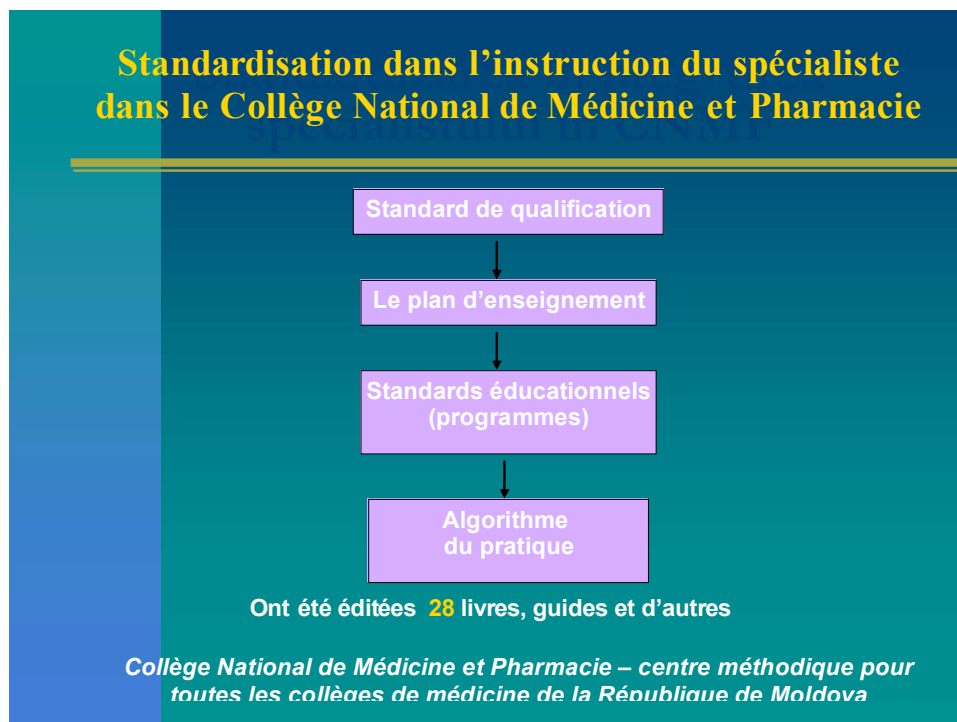
- La modernisation de la base technique - matérielle et didactique du Collège
- L'augmentation du potentiel des cadres didactiques qualifiés.

Le Collège participe activement à la réalisation :

- De la Loi d'Enseignement de la République de Moldova
- De la Nouvelle Politique de la Santé de la République de Moldova pendant les années 2007-2021
- De la Stratégie de Développement du Système de la Santé pendant la période 2008-2017
- Du Plan Stratégique de développement du Système informationnel de Santé pendant la période 2008-2017

Pour l'enseignement des étudiants dans les Collèges Médicales du Pays est obligatoire de respecter les standards nationales, qui pendant les années se révisent périodiquement et s'adaptent aux niveaux conditions d'activité et aux réformes qui ont lieu dans le Système de Santé.

Toutes les institutions d'Enseignement sont obligées de respecter les standards de qualification dans l'enseignement des spécialistes, chaque Collège a un plan d'enseignement, à la chaque Chaire annuel sont acceptées les Programmes d'enseignement.



Le procès d'enseignement des étudiants est forme du :

- Disciplines générales et socio - humaines
- Disciplines fondamentales
- Disciplines de spécialité
- Stage pratique qui est divisé en :

- pratique didactique du chaque jour,
- stage pratique no. 1, stage pratique no. 2
- stage pratique de spécialité.
- Heures facultatives

L'enseignement a lieu dans les salles du cours, cabinets d'enseignement dans des petits groupes, laboratoires, bases cliniques (section de thérapie, chirurgie, gynécologie, maternité, pédiatrie, infectieux, polyclinique).

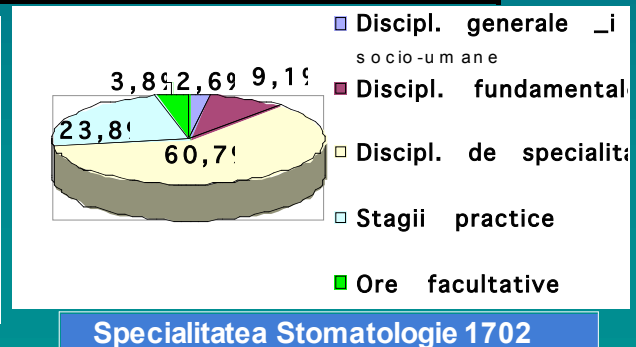
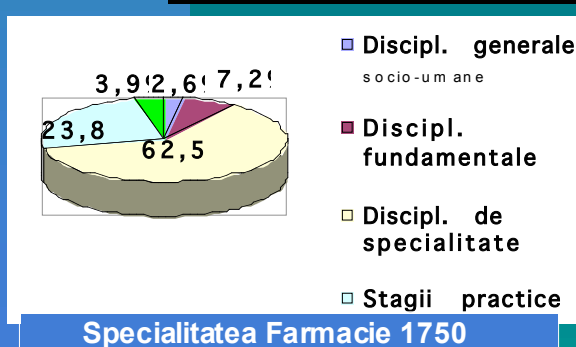
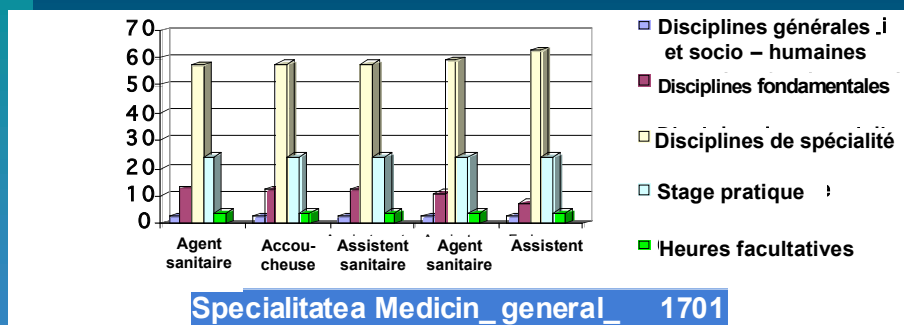
Pendant les années on travail beaucoup à la perfection de corrélation d'enseignement théorique et pratique des étudiants pour l'assurance de la qualité d'instruction des cadres médicales dans les Collèges de Médecine, qui probablement nécessitent encore certains adaptation conformément les conditions de l'Union Européenne, OMS.

Cette perfection continuée doit avoir comme but la formation d'un spécialiste dans le domaine concurrentiel et capable de se restructure dans le cas de nécessité.

Environ 60% des heures d'enseignement de l'étudiant sont les disciplines fondamentales et de spécialité, 25% est le stage pratique, à la spécialité médecine générale.

Aux spécialités de pharmacie et stomatologie prédominent les disciplines de spécialité et le stage pratique.

La pondération des disciplines dans le procès d'enseignement



Pour la réalisation d'un procès didactique de qualité dans l'enseignement des étudiants il y a un système d'organisation et réalisation du contrôle de l'activité dans le Collège, qui est en perfection et adaptation continue.

Spécialité Médecine Générale 1701

Disciplines générales et socio – humaines

Disciplines fondamentales

Disciplines de spécialité

Stage pratique

Disciplines générales et socio – humaines

Disciplines fondamentales

Disciplines de spécialité

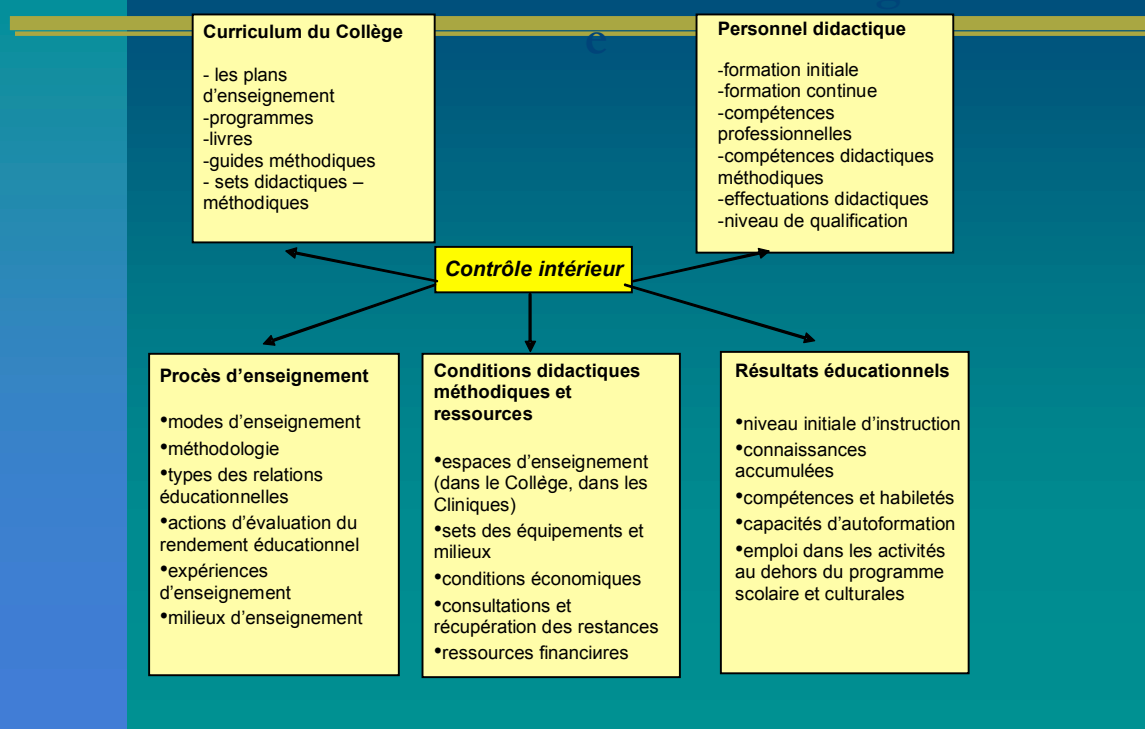
Stage pratique

Heures facultatives

Spécialité Pharmacie 1750

Spécialité Stomatologie 1702

Le système d'organisation et réalisation du contrôle des activités éducationnelles dans le

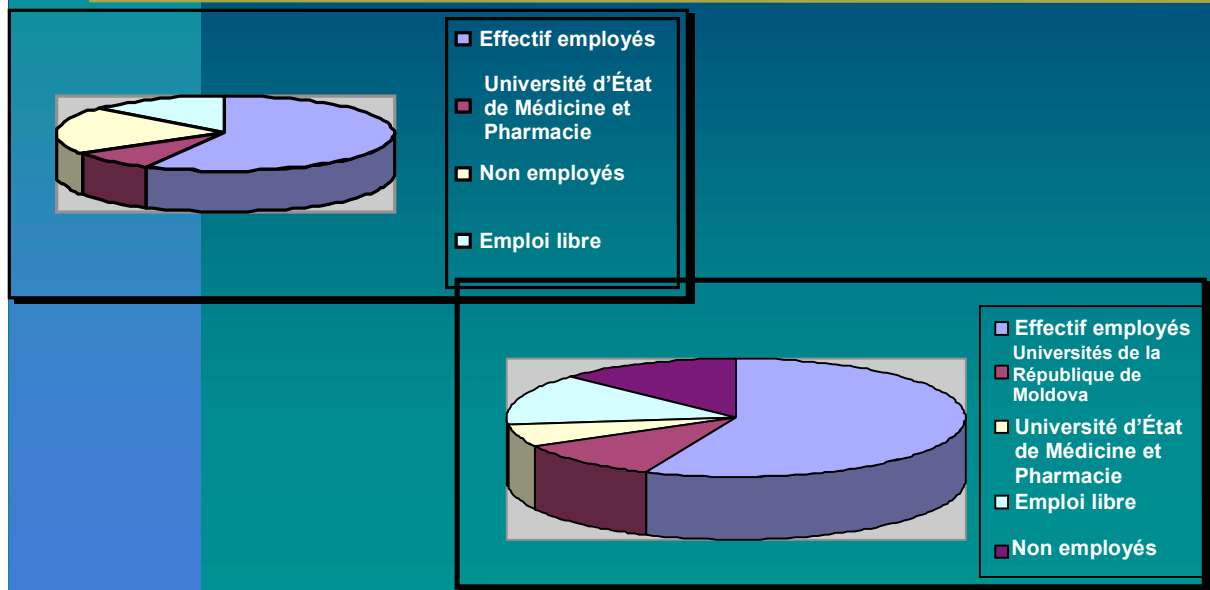


À la promotion des études, la majorité des promus sont employés au travail.

Les promus, qui ont fait des études contre paiement bénéficient d'emploi libre (s'emploient au travail, où ils vont active), ceux qui font des études gratuites (assurées du budget d'état) sont orientés vers le lieu de travail par le Ministère de la Santé, dans les Institutions Médicales, qui ont des nécessites des cadres médicales avec des études moyennes et ils doivent travaillent dans cette Institution au moins de 3(trois) années.

Une bonne partie des promues continuent ses études à l'Université de Médecine et Pharmacie où aux autres Universités de Moldova, une bonne partie des promus émigrent dans les autres Pays pour un autre service, plus moins qualifié.

Emploi des promus dans le champ du travail les années 2006 – 2007



Conformément les dates statistiques proposées par le Centre de la Santé Publique, pour l'année 2006 les nécessites des Institutions Médicales dans le soin médical ont été de 29111, ont activé seulement 26423, la couverture étant de 90,7%, mais le pourcent diffère beaucoup entre les zones plus développées du point de vue économique (le nord du Pays, où la couverture est de 100% et le sud du Pays, où la couverture est de 87%).

Comme conséquence de cette établissement dans le Système de la Santé, commencent avec 2007, la Commission d'Attestation des Infirmières a élaboré des nouveaux critères de motivation professionnelle et financière.

Le salaire d'une infirmière est établi conformément le degré de qualification et du stage du travail.

Jusque 2006 l'infirmière a peut se présenté à la Commission d'Attestation pour recevoir le deuxième degré de qualification d'après 3(trois) années d'activité dans le Système de Santé et ayant 70 heures de perfectionnement, commencent avec 2007, se peuvent présenter d'après un année.

Le supplément au salaire est de 25% du salaire tarifaire.

Jusque 2006 infirmière a peut se présenté à la Commission d'Attestation pour recevoir le premier degré de qualification d'après 6(six) années d'activité dans le Système de Santé et ayant 250 heures de perfectionnement, commencent avec 2007, se peuvent présenter d'après 4(quatre) années.

Le supplément au salaire est de 40% du salaire tarifaire.

Jusque 2006 infirmière a peut se présenté à la Commission d'Attestation pour recevoir le degré supérieur de qualification d'après 9(neuf) années d'activité dans le Système de Santé et ayant 250 heures de perfectionnement, commencent avec 2007, se peuvent présenter d'après 7(sept) années.

Le supplément au salaire est de 50% du salaire tarifaire.

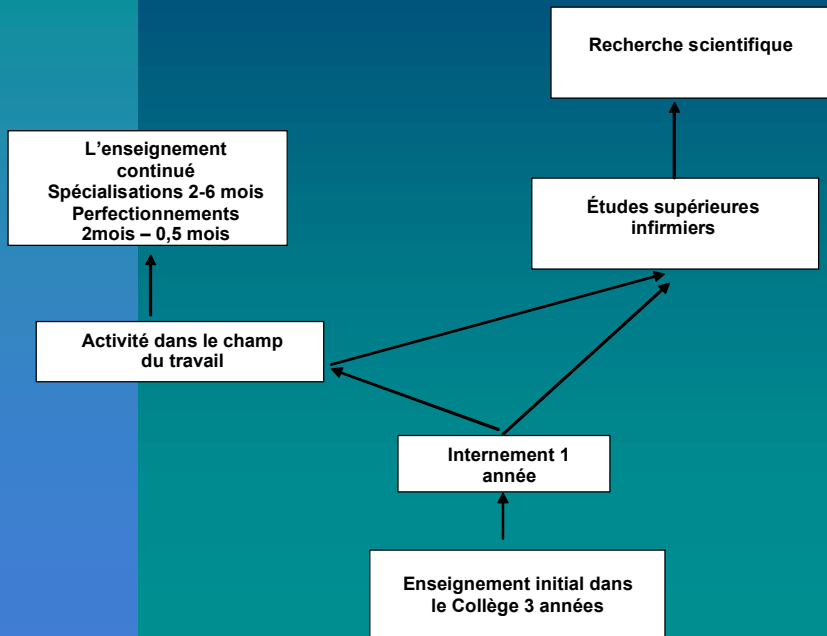
Ayant le degré supérieur de qualification les infirmières sont obligées de se présenter à la Commission d'Attestation chaque 5(cinq) années pour la confirmation du ce degré.

N'importe comment la migration des infirmières du l'Institutions est significative.

Au moment est en débat une nouvelle structure de formation initiale et continuée des spécialistes médicaux avec des études moyennes de spécialité, qui nécessitent un possible ajustement et une adaptation aux niveaux conditions d'activité du soin médicale.

Nous sommes heureux de chaque opinion.

La structure de formation initiale et continuée du spécialiste médical avec des études moyennes de spécialité



Dans la vision de cette structure l'enseignement médical peut devenir plus prestigieux, plus viable, les spécialistes possédant des connaissances plus bonnes et compétentes professionnelles.

Bibliographie:

1. Rapport d'autoévaluation du Collège National de Médecine et Pharmacie pendant les années 2003-2008, Ala Manolachi, directeur du Collège National de Médecine et Pharmacie.
2. Ordre du Ministère de la Santé „ Attestation des Infirmières”
3. La Stratégie Nationale CIMC et le programme national pour la Santé de la Mère et de l'Enfant(2002-2009)
4. Le rapport „ La Stratégie de Développement des Capacités Médicales dans le Contexte SCERS” (G. Turcanu, vice-ministre du Ministère de la Santé, 24.12.2004)
5. Rapport „ La Fortification du Soin Médical”, V. Berdaga UNICEF Moldavie, 2006

